

À la découverte des relations entre l'histoire géologique et la flore : Croisière guidée sur les Boucles de la Moselle

par **Micheline Montagne**



À l'origine était la mer

Il n'y a pas que les enfants que l'on étonne quand on révèle qu'il fut un temps où il y avait la mer en Lorraine..., tant il est vrai qu'on a du mal à se l'imaginer. Mais soyons plus précis, disons qu'il y a de cela très longtemps, la Lorraine ÉTAIT la mer. Là où nous nous promenons, il n'y avait que de l'eau ! Certes, ce n'était pas au temps de nos ancêtres, même préhistoriques ! Pas non plus au temps des mammoths ! Mais c'était effectivement au temps des dinosaures...

L'histoire commence ainsi il y a environ 180 millions d'années¹.

Année après année, siècle après siècle, millénaire après millénaire, pendant quelque 25 millions d'années, des sédiments se déposent au fond de cette mer. Pour parler en géologue, ces sédiments donnent des terrains jurassiques datant du Lias supérieur, du Dogger et du Malm inférieur. Ils se superposent chronologiquement et de manière simplifiée, de la façon suivante :

1. Pour les cartes, coupes, profils pédologiques, illustrations botaniques... se reporter à l'article "Du caillou à la fleur", Études Toulouses n° 50 ; 20 pages.

- Le Toarcien, composé de roches marneuses tendres, affleure au pied de la côte de Moselle (à Neuves-Maisons au sud, à Frouard au nord).

- L'Aalénien est représenté essentiellement par la minette, oolithe ferrugineuse jadis exploitée comme minerai de fer.

- Au Bajocien se sont formés principalement des calcaires durs, oolithiques ou coralliens, caractéristiques des falaises de Maron ou de Liverdun.

- Le Bathonien, avec une dominante de calcaires marneux, correspond aux zones cultivées entre Gondreville et Villey-Saint-Étienne.

- Pendant le Callovien se sont déposées les argiles dites de Woëvre, affleurant sur une zone plutôt plate et marécageuse, étroite au niveau de Toul.

- Durant l'Oxfordien une nouvelle couche calcaire dure correspond à la côte de Meuse qui domine Toul et Écrouves.

Ces dépôts, inclinés faiblement vers l'ouest (2 à 3%), se retrouvent donc dans le secteur des Boucles de la Moselle, les plus anciens à l'est (secteur de Messein, Neuves-Maisons), les plus récents à l'ouest (Lay-Saint-Rémy, Foug).

Mais cela ne s'est pas fait en toute tranquillité : il y eut des périodes de hautes mers et des périodes de hauts fonds. Chaque étape a laissé une trace visible dans le paysage en liaison étroite avec la nature et la dureté des roches formées.

Une grande diversité d'animaux peuplait ces mers et on retrouve leurs traces sous forme de fossiles dont la chasse fait la joie du paléontologue amateur. Ce sont souvent des coquilles, plus ou moins abondantes, souvent en débris, mais de belles rhynchonelles et des lamellibranches généralement bien conservés peuvent être récoltés çà et là. Les schistes cartons du Toarcien renferment de fines empreintes d'ammonites et de bélemnites, voire de poissons, comme de belles images sur les pages d'un livre. On trouvait encore il y a quelques années des fossiles variés dans les haldes des mines de fer, aujourd'hui enfouies sous les ronces et les orties ! Le Bajocien avec ses calcaires oolithiques est caractérisé par des masses de coraux (carrières de Pierre-la-Treiche) et l'on peut y découvrir des oursins parfois bien conservés (Aingeray). Des Anabacias (ces petits animaux coralliens, isolés en forme de bouton de culotte) abondent dans le Bathonien (Villey-Saint-Étienne). Plus difficiles à trouver sont les belles ammonites et il faut énormément de chance et d'obstination pour croiser le passage d'un dinosaure marin ou volant. Le moyen le plus sûr pour observer les traces (dents, défenses) laissées par ces animaux préhistoriques est encore de visiter le musée de Toul !

Quant au minéralogiste, il devra se contenter des beaux cristaux de calcites (dits "dents de cochon") qui ont poussé dans les fissures des calcaires ou dans les cavités des massifs coralliens et devra s'estimer très chanceux s'il trouve quelques traces de pyrite dans la minette. Certains chantiers permettent de dégager du Toarcien des nodules (septarias) qui, coupés et polis, offrent des images dignes de celles d'un kaléidoscope.

L'industrie a effectué quelques ponctions non négligeables dans le sous-sol :

- Pauvre en fer (moins de 30%), la minette n'est plus exploitée depuis la fin des années 60 dans le Val de Fer (Sexey-aux-Forges, Marron et Neuves-Maisons) et depuis 1982 à Saizeray.

- Les calcaires généralement gélifs ne sont pas de bons matériaux de construction. Ils furent exploités en d'importantes carrières (Pierre-la-Treiche, Villey-

Saint-Étienne...) pour l'industrie chimique. La production de bicarbonate de soude dans les usines Solvay nécessitait un long transport des matériaux exploités. Les anciens de Pierre-la-Treiche s'en souviennent. Ces carrières sont aujourd'hui abandonnées au profit de carrières meusiennes.

- La grouine utilisée pour le remblaiement de chemins était récoltée en de petites carrières d'intérêt local (Pierre-la-Treiche).

- Les argiles de Woëvre ont servi de matière première aux tuileries et aux prestigieuses faïenceries de Toul aujourd'hui disparues.

- Les sables et graviers destinés à la construction ont été tirés des alluvions de Moselle dans plusieurs ballastières. Ce type d'exploitation, préjudiciable à la circulation de la nappe alluviale, n'est pas sans conséquences sur la qualité de son eau. Pire encore lorsque les plans d'eaux ont été comblés par des crasses sidérurgiques !

- La recherche pétrolière s'est révélée infructueuse.

Et au milieu coule une rivière

Depuis la fin du Crétacé, la Lorraine est émergée et pendant quelque millions d'années, les sédiments sont soumis à l'érosion continentale. Un réseau hydrographique drainé par la mer du Nord se met en place sur la pénélaine durant l'ère Tertiaire (Oligocène, Miocène). Puis au Quaternaire, suite à un léger soulèvement de la région, les rivières se contentent de creuser leur lit sur place et la Moselle dépose des alluvions en liaison étroite avec les quatre principaux cycles de glaciations (Günz, Mindel, Riss et Würm). Parallèlement, petit à petit, se modèle le relief en côtes caractéristique que nous connaissons.

Les roches dures dominant sur le plateau dont les endroits les plus élevés surplombent la Moselle à près de 420 m d'altitude au-dessus de Neuves-Maisons, et à 360 m d'altitude au-dessus de Pompey et Liverdun, tandis que Toul se prélassait tranquillement à une moyenne de 220 m sur la zone argileuse et alluviale. Au dessus de Foug et d'Écrouves, la Côte de Meuse, profondément entaillée par le Val d'Âne, atteint 381 m. Propices aux légendes, la côte Barine (384 m) et le Mont Saint Michel (387 m), buttes témoins de cette Côte de Meuse épargnées par l'érosion, dominant fièrement la cité des Leuques.

Avec parfois 200 m de dénivelé, on s'essouffle facilement lors des promenades ! Mais quelle joie, du haut de Liverdun ou depuis Villey-Saint-Étienne de pouvoir contempler la Moselle qui coule paisiblement en contrebas, d'écluse en écluse. Quel magnifique panorama sur le Val d'âne depuis le plateau d'Écrouves ou sur la Woëvre et la Haye depuis le sommet de la côte Barine ! Quant à la plaine lorraine avec au loin la ligne bleue des Vosges, elle se laisse admirer au-dessus de Pont-Saint-Vincent. Ces particularités topographiques ont été mises à profit par l'armée qui a construit des forts entre 1870 et 1914 sur les points stratégiques.

Mais l'histoire de la Moselle n'est pas celle d'un long fleuve tranquille !

Native des hautes Vosges, la Moselle a rogné les flancs de la montagne hercynienne et en a transporté les débris plus ou moins loin selon la force de ses eaux. S'écoulant sur la pente douce des terrains jurassiques, elle a creusé de plus en plus profondément sa vallée, obliquant doucement vers le nord au niveau de Pagny-sur-Meuse. Jusqu'au jour où elle décida, disons par souci de simplification "à la suite de caprices météorologiques", d'obliquer vers l'est au niveau de Toul pour franchir à nouveau le plateau calcaire, à contresens, et rejoindre la Meurthe au niveau de Pompey, abandonnant ainsi la vallée de la Meuse. C'est le phénomène fameux de la capture de la Moselle. La Moselle n'est pas l'unique fleuve ou rivière ayant été capturé, ainsi la Loire abandonna la Seine qu'elle rejoignait au-delà d'Orléans, pour aller se jeter dans l'Atlantique et non plus dans la Manche. Cette capture de la Moselle par un affluent de la Meurthe, appelé le Pompey, est responsable d'importantes particularités des Boucles de la Moselle :

- La vallée très encaissée entre Maron et Toul et celle, à contresens des couches géologiques, entre Toul et Pompey.

- Le coude de capture caractéristique de son cours au niveau de Toul.

- Le beau méandre qui enserme le site de Liverdun.

- Le tracé original du Terrouin qui a "adopté" la Moselle et l'aspect de sa confluence.

- Le Val d'Âne, vallée fossile de la Moselle où l'Ingressin occupe aujourd'hui, tel un bernard l'hermite, une vallée disproportionnée par rapport à sa taille.

Ces lieux à valeur géohistorique de premier ordre ont un intérêt touristique incontestable. La Moselle y fait une percée dans un superbe paysage que l'on peut

explorer par voie d'eau, par route ou par fer. Quiconque est monté dans l'un de ses wagons n'oubliera pas le charme d'un voyage en micheline Picasso. Quiconque a parcouru à vélo la piste cyclable appréciera l'ambiance variée des paysages, entre marécages et falaises, forêts et villages. Quiconque a eu la chance de circuler en bateau touristique, en péniche ou pratiqué l'aviron, sera séduit par une rivière dont les sirènes sont pacifistes.

De drôles d'histoires d'eaux !

À l'exception du capricieux Madon natif de la forêt de Darney qui la grossit à Neuves-Maisons, la Moselle n'a que peu d'affluents et ceux-ci sont d'importance modeste : le ruisseau de Sainte Anne à Sexey, le Chaudeau et la Bouvade à Pierre-la-Treiche, le Ruisseau de Franchemare et l'Ingressin à Toul, le Terrouin en aval de Villey-Saint-Étienne. Elle reçoit de façon très temporaire les eaux de l'Arrot quand la fontaine de la Deuille d'Ochey, résurgence au fond d'une splendide vallée froide, daigne alimenter son cours.

Certaines vallées sèches entaillent ses rives, témoins d'anciens cours d'eaux inconnus de mémoire d'homme : Fonds de Monvaux près de Marron, vallon du Val (ou site de Vaux) à Pierre-la-Treiche... À l'est de Sexey-les-Bois, des sources nommées "Fontaines" se perdent rapidement dans les calcaires, alimentant la nappe phréatique. Quant aux grottes de Pierre-la-Treiche sur la rive droite, elles prélevèrent dans des temps préhistoriques une partie des eaux de la Moselle riveraine pour les conduire directement vers Gondreville.

Dans la partie sud du territoire, des eaux souterraines circulent dans un réseau karstique très développé et ramifié, faisant resurgir les eaux de l'Aroffe supérieur en provenance de Gémonville dans les Vosges en plusieurs endroits :

- au ruisseau de Sainte Anne à Sexey,

- à la deuille d'Ochey, source temporaire de l'Arrot,

- à Pierre-la-Treiche, où certaines des sources sont captées pour la consommation des Pierrats,

- et plus spectaculairement à La Rochotte où le Chaudeau surgit sous la chapelle Saint Nicolas. Là, la fraîcheur de l'eau est favorable à l'élevage de la truite et le ruisseau du Chaudeau, long de quelques centaines de mètres seulement, est une des plus courtes "rivières" de première catégorie !

Quant aux alluvions de la Moselle, elles drainent un autre type d'eaux souterraines d'origine pluviale, parfois enrichies par des sources souterraines. Elles sont dépourvues de calcaire, bien filtrées par les sables fins et circulent en sous-sol, aspirées par la Moselle. Elles alimentent un ensemble important de ballastières, royaume de "la pêche au gros" qui constituent dans le paysage un réseau d'étangs pittoresques car généralement rendus à la nature. C'est étonnant de constater quand on domine la large vallée au niveau de Toul, combien l'eau est abondante autour de la ville ! La nappe alluviale fait l'objet de la convoitise des communes et est parfois captée pour la consommation (Villey-le-Sec, forage de la base d'Ochey à Pierre-la-Treiche...).

Un plateau pas si calcaire...

Des dépôts superficiels se sont formés, masquant çà et là sur de faibles épaisseurs les couches géologiques plus anciennes :

- La terra fusca formée à l'ère tertiaire, résulte de la concentration sur place des argiles par décarbonatation des calcaires bajociens sous l'influence d'un climat chaud et humide. Elle présente une rubéfaction plus ou moins marquée due à la présence d'oxydes de fer déshydratés qui lui confèrent sa couleur caractéristique.

- Des limons éoliens d'origine périglaciaire ont recouvert tout le paysage durant les périodes froides du quaternaire. Suite à l'érosion, il n'en reste plus que des plaques plus ou moins étendues reposant généralement sur la terra fusca. Ces limons, sortes de sables très très fins, sont également dépourvus de carbonate de calcium. Leur épaisseur peut atteindre plus de deux mètres.

- Les alluvions anciennes de la Moselle affleurent en lambeaux résiduels discontinus, situés à une altitude d'autant plus élevée que leur origine est plus ancienne. Globalement, elles s'étagent en quatre terrasses correspondant à chacune des quatre glaciations du quaternaire. Les dépôts sont des sables et des galets d'éléments issus des Vosges, d'autant plus fins et plus acides que les alluvions sont anciennes.

- Le lit actuel de la Moselle est souligné par un ruban d'alluvions continu épais de deux à dix mètres. La partie profonde est sableuse et comporte des galets de nature et de taille variable : roches éruptives et granitiques, galets de grès et de quartz d'origine vosgienne, ainsi que quelques éléments calcaires issus du

jurassique. La couche de surface est plus fine, sablo limoneuse, déposée par un cours d'eau devenu plus calme.

- Des formations superficielles calcaires se sont aussi formées presque sur place en liaison avec le relief. Ainsi des éboulis et colluvions sur les pentes (pied de la Côte de Meuse), des alluvions calcaires dans le fond des petites vallées (Arrot, vallée de la Bouvade...), des grouines périglaciaires en pied de côte (Pierre-la-Treiche).

Où l'on voit que la répartition des arbres et des fleurs n'est pas le fait du hasard

Paysages agricoles

La répartition des terrains agricoles et des zones forestières est étroitement dépendante de la nature géologique des sols. Les cultures (céréales, maïs, colza...) se trouvent essentiellement sur les terrains du Bathonien où la terre est parfois lourde ! Les riches alluvions de fond de vallée furent l'objet de cultures maraîchères sous serres comme à Pierre-la-Treiche. Les argiles de Woëvre sont adaptées au pâturage bovin. Les colluvions des pentes des côtes de Meuse quand elles sont bien exposées ont une vocation viticole (AOC Côtes de Toul), alternant avec une culture fruitière quand la pente et l'exposition sont moins favorables (mirabelliers, cerisiers, pommiers...).

Une mention particulière sera faite aux pelouses sèches, vestiges d'anciens pâturages à moutons, en rebord de plateaux calcaires (côte Barine, plateau d'Écrouves...). Ces pelouses rases sont par excellence le domaine des orchidées. Leur persistance est condamnée par la fermeture du milieu, principalement due à la prolifération des pins (pin noir et pin sylvestre) lorsque rien n'est fait pour préserver ces milieux fragiles, comme on peut le déplorer au Chanot à Pierre-la-Treiche. Certaines gentianes, telle la gentiane germanique (*Gentianella germanica*) à Pierre-la-Treiche, la gentiane ciliée (*Gentiannella ciliata*) à Sexey-aux-Forges, peuvent aussi y être rencontrées ou encore la très rare anémone sauvage (*Anemona sylvestris*) sur la côte Barine.

Rivages

Ici la composition de la flore est davantage liée à la présence de l'eau, à sa profondeur et à son caractère stagnant ou courant, qu'au pH qui est voisin de la neu-

tralité (7 à 7,5). Les bords de Moselle et de ballastières sont le domaine de l'aulne (*Alnus glutinosa*), du frêne (*Fraxinus excelsior*), du tremble (*Populus tremula*), du peuplier (*Populus nigra*) et des saules (*Salix alba*, *Salix caprea*...). Les plantations de peupliers sont une bonne mise en valeur de ces terrains alluviaux. Sur les berges, le houblon (*Humulus lupulus*), la morelle (*Solanum dulcamara*) et l'églantier (*Rosa canina*) montent à l'assaut des arbustes parmi lesquels on reconnaît la viorne obier (*Viburnum opulus*) dont les fruits toxiques sont délaissés même par les oiseaux. Les iris d'eau (*Iris pseudoacorus*) et les "roseaux" : phragmites (*Phragmites communis*), grands carex, joncs des chaisiers (*Schoenoplectus lacustris*) et plus rarement massettes (*Typha latifolia*) s'épanouissent les pieds dans l'eau. On peut parfois aussi admirer le plus rare et élégant butome (*Butomus umbellatus*) qui pousse les pieds dans les eaux des étangs.



Toul, le Mont Saint Michel et la Côte Barine
derrière les Étangs de Chaudeney

Sur les rives prolifèrent trop souvent deux espèces colonisatrices envahissantes : la balsamine géante (*Impatiens glandulifera*), grande plante ornementale à fleurs roses d'origine himalayenne et la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), plante arbustive extrêmement invasive d'origine asiatique, introduite en France dans les jardins en 1939. D'autres plantes

témoignent de l'abondance en azote : l'ortie (*Urtica dioica*), le gaillet gratteron (*Galium aparine*), la potentille ansérine (*Potentille anserina*) aux feuilles composées argentées sur le dessous... La blanche reine des prés (*Filipendula ulmaria*) était autrefois utilisée pour ses nombreuses vertus médicinales.

Promenons-nous dans les bois

La chênaie pédonculée-charmaie ou forêt de chêne pédonculé (*Quercus robur*) avec taillis de charme (*Carpinus betulus*) est bien adaptée aux sols argilo-marneux de plaine. La forêt y occupe les stations les moins fertiles dont le sol est affecté en profondeur par l'hydromorphie (forêt de Villey-Saint-Étienne et du bois du Vieux Canton). On y rencontre aussi du tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*). L'aubépine y est abondante (*Crataegus oxyacantha* et *C. monogyna*). Le chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*) et la bourdaine (*Frangula alnus*) apparaissent sur les plaques d'alluvions. Des espèces nettement hygrophiles se plaisent dans les secteurs souvent inondés : frêne (*Fraxinus excelsior*), tremble (*Populus tremula*), voire aulne (*Alnus glutinosa*) dans les secteurs les plus humides (sols à Gley). Inversement, le hêtre peut apparaître si le drainage est suffisant.

Les plateaux calcaires sont par excellence le domaine de la forêt et plus particulièrement de la hêtraie. Le hêtre (*Fagus sylvatica*) aime en effet les atmosphères humides et brumeuses et les sols bien drainés. S'il supporte bien les hivers froids, son jeune feuillage et ses fleurs craignent les gelées printanières. Il est indifférent à la nature du terrain, acide ou calcaire. Les semis aiment l'ombre et le jeune hêtre en gaulis ou en perchis serré "monte" pour chercher la lumière. La qualité du bois est d'autant supérieure que l'arbre pousse vite, ce qui est le cas sur les limons. Un hêtre de qualité a un bois bien blanc, rosé dans le cas contraire.

Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, la gestion sylvicole du massif de Haye par l'ONF, sous l'impulsion de l'École Forestière de Nancy (ENGREF), a eu pour objectif essentiel de convertir les peuplements en de belles futaies régulières de hêtre, abandonnant la vieille gestion en taillis sous futaie devenue obsolète. Objectif : produire du bois d'œuvre de qualité. Les désastres de la tempête du 26 décembre 1999 ont révélé la faiblesse du système. Aujourd'hui, on revient

non pas au traitement en taillis sous futaie mais on favorise le mélange dans les peuplements d'individus d'âges et d'espèces différents.

Il faut nuancer la composition des peuplements de plateau en fonction de la nature du sol et du relief. Ainsi, au cours des promenades en forêt, un peu d'observation de la flore permet de comprendre les harmonies climaciques (le climax est l'écosystème traduisant l'équilibre entre le sol, les conditions locales de climat et de station et la végétation) même là où les pratiques sylvicoles ont favorisé la présence ou la disparition de certaines espèces.

- Sur les rebords de plateau ensoleillés, le caractère xérophile est souligné par la présence du chêne pubescent (*Quercus pubescens*) par ailleurs peu favorisé par l'homme. Le soleil y fait briller le dessous argenté du feuillage de l'alisier blanc (*Sorbus aria*). Un discret arbrisseau, le camérisier à balai (*Lonicera xylosteum*), s'y complait et la strate herbacée se peuple de sceau de Salomon (*Polygonatum odoratum*), de grémil bleu pourpre (*Lithospermum purpureocaeruleum*) et d'épipactis hélioborine (*Epipactis latifolia*). La présence de l'alisier torminal (*Sorbus torminalis*) sur les pentes bien exposées est une richesse économique appréciée.

- En vallon froid, le hêtre disparaît au profit de l'éra-ble, érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) avec parfois érable plane (*Acer platanoides*), et du frêne (*Fraxinus excelsior*) qui s'accompagnent du tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) et de l'orme des montagnes (*Ulmus glabra*). Sur les colluvions calcaires grossières, la flore comporte de la fougère scolopendre et des reliques de flore glaciaire : Aconit tue-loup (*Aconitum vulparia*), bleuet de montagne (*Centaurea montana*)... On y trouve aussi en abondance la parisette à 4 feuilles (*Paris quadrifolia*), l'arum tacheté (*Arum maculatum*), l'asperge des bois (*Ornithogalum pyrenaicum*)... Lorsque le sol est plus profond, sur les colluvions fines, le peuplement caractéristique est la chênaie-charmaie peuplée de ficaria (*Ranunculus ficaria*), d'ail aux ours (*Allium ursinum*), de corydales (*Corydalis cava* et *C. solida*). Sans omettre la rare -mais abondante à la Deuille d'Ochey- claudinette ou nivéole de printemps (*Leucojum vernum*).

- Sur la majeure partie du plateau calcaire où le sol est superficiel, le hêtre cohabite avec le chêne rouvre (*Quercus petraea*) et la présence de l'érable champêtre (*Acer campestre*) y est significative. Sur ces stations

sèches la strate herbacée comporte divers carex (*Carex montana*, *C. glauca*, *C. digitata*), l'hépatique à trois lobes (*Hepatica triloba*), la céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*)...

- Sur terra fusca épaisse apparaît le charme (*Carpinus betulus*) et le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) ; le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) y est présent tandis que la strate herbacée renferme la canche flexueuse (*Deschampsia coespitosa*), la fétuque hétérophylle (*Festuca heterophylla*), la stellaire hollostée (*Stellaria holostea*)...

- Les limons accueillent les plus beaux peuplements où le hêtre est pratiquement exclusif. Ces stations sont généralement pauvres en petits ligneux. Les espèces indicatrices sont la mélisse à une fleur (*Melica uniflora*), le millet éparé (*Milium effusum*), le pâturin de Chaix (*Poa chaixi*), le carex des bois (*Carex silvatica*), l'aspérule odorante (*Galium odoratum*) et une mousse, *Atrichum undulatum*.

- Sur les alluvions anciennes se rencontrent les stations les plus acides. La flore y est pauvre en espèces, le chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*) est le seul élément arbustif tandis qu'aux mêmes espèces que sur limons s'ajoutent la luzule blanche (*Luzula albida*) et une autre mousse, *Polytrichum formosum*.

Dans ces deux dernières stations, les trouées de lumière dans la hêtraie favorisent la prolifération des ronces (*Rubus fruticosus*) qui peuvent devenir des obstacles aux régénérations forestières.

Ainsi, pour le botaniste averti, la délicate reconnaissance des graminées et de certaines espèces herbacées aux exigences spécifiques (espèces indicatrices) permet de définir le degré d'acidité du sol en surface.

On ne peut pas parler des forêts des boucles de la Moselle sans parler des champignons ! Sans en dévoiler les coins secrets, il est possible de citer quelques espèces recherchées en forêt par le mycologue gastronome. Sur le plateau, ce sont surtout les girolles, ainsi que les trompettes de la mort qui poussent en abondance. Les morilles noires ou blondes se plaisent au pied des frênes et de belles récoltes de cèpes et de pieds de moutons peuvent être espérées dans les bois de plaine. Quant aux truffes, la variété d'été est présente sous certains chênes des plateaux. D'autres espèces moins goûteuses peuvent être recherchées, il suffit de bien les connaître et de ne pas se tromper. Mais en la matière, météo, patience et chance sont déterminantes !